



ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON

l'envol

Dossier page 18

Le Contrat de ville





Le dernier Conseil municipal a été l'occasion, comme de coutume en novembre, mais comme surtout la Loi nous l'impose avant le vote du budget, de procéder au débat d'orientations budgétaires.

Après une présentation de la situation nationale, nous nous sommes intéressés à celle de notre Commune. Alors que nous avons subi une baisse de près d'un million d'euros de dotations de l'État, ce qui somme toute n'est pas anormal vu l'état de la dette de notre pays, nous dégagerons tout de même un excédent de 3,25 M€ pour financer nos investissements.

Du fait des remontées de compétences à Saint-Étienne Métropole, certains de nos employés et cadres y ont été mutés, diminuant, de fait, notre charge de personnel. Celle-ci représente 44 % de nos dépenses de fonctionnement, ce qui, pour une ville qui offre autant de services à sa population, est tout simplement remarquable. D'autant que les travaux en régie de nos équipes municipales, valorisés à hauteur de 700 000 €, diminuent la charge directe de la masse salariale. À une remarque de nos oppositions sur le fait qu'il y a trop de personnel, je leur ai demandé quels services ils proposaient de fermer (la crèche, la cantine, le conservatoire, la police municipale, etc.), sans réponse bien évidemment !

Autre action en faveur des habitants : nous avons, comme je m'y étais engagé, proposé une baisse de 2 % des trois taxes, pour la cinquième année consécutive, tout en maintenant la dotation aux associations, voire même en augmentant certaines subventions au vu la réussite sportive du club bénéficiaire.

Après plusieurs années de combat, nous avons enfin encaissé les 5,2 M€ que nous devait la CCPSG. Cette somme avait déjà été comptabilisée dans notre budget et donc n'apparaît pas

en recette cette année. Néanmoins, cette somme a bien alimenté notre trésorerie disponible, et elle sera utilisée pour désendetter notre ville d'un montant équivalent. La dette sera ainsi ramenée à 1,5 M€, pour dégager à nouveau une large capacité d'emprunt pour les années futures. Je rappelle que lorsque j'ai été élu en 1998, j'ai repris en « héritage » un endettement de 23 M€, et que depuis, sans augmentation des impôts, nous avons investi près de 100 M€ au service de notre population, ce dont je suis particulièrement fier.

Notre pays est en guerre contre le terrorisme, il nous faut donc adapter notre comportement et nos moyens à ces nouvelles situations. J'ai toujours été opposé à la mise en place parsemée de quelques caméras, jugeant inefficace leurs actions pour le quotidien des habitants. En revanche, le déploiement d'un véritable service de vidéo-protection, avec la mise en œuvre de 25 points de surveillance à des emplacements stratégiques, permettra de sécuriser notre ville, qu'il s'agisse de lutter contre les comportements automobiles dangereux, contre les trafics en tous genres, ou encore contre les dégradations aux biens, de plus en plus nombreuses. En parallèle, cela contribuera à faire de la commune un des acteurs de la sécurité nationale sur notre territoire, puisqu'elle se trouve être un carrefour important des communications (liaison routière, autoroutière, aéroportuaire, etc.).

Dans cette même logique, alors qu'au cours de nos manifestations importantes (Fête de la courge, par exemple), les forces de gendarmerie patrouillent avec leurs armes, nos policiers municipaux se trouvent exposés, eux, sans être équipés. C'est pourquoi nous avons fait le choix d'armer notre Police municipale.

Mais la sécurité de tous, c'est d'abord l'affaire de tous, aussi je compte sur vous pour faire en sorte de participer à notre action collective, surtout en période de festivités.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Jean-Claude SCHALK
Maire

Actualité communale

État civil / Collecte des sapins de Noël / Illuminations / Listes électorales	p. 6
Le Conseil municipal en bref	p. 7
De nouveaux projets réceptionnés	p. 8
Nouveau service de collecte sur la commune	p. 10
Succès des Chèques activités jeunes (CAJ)	p. 12

Vie pratique

Cambriolage, ça n'arrive pas qu'aux autres	p. 13
Bloctel, contre le démarchage téléphonique	p. 14
Grand froid, comprendre et agir	p. 15
JDE : 35 ans d'activité et inauguration d'une extension	p. 16

Dossier : Le Contrat de ville p. 18

Pilier n°1 : Emploi et développement économique	p. 22
Pilier n°2 : Habitat et cadre de vie.	p. 23
Pilier n°3 : Cohésion sociale.	p. 24
Une nouveauté dans le contrat de ville : le Conseil citoyen.	p. 25

Ça s'est passé

Soham et Chiusi, 10 ans déjà	p. 26
Trois ans de relations avec la Moldavie	p. 27
Randonnée des 3 ports / Tournoi open / Les écoles au théâtre / R.A.G.E.	p. 28
Bourse de puériculture / Cross du collège / Salon du mariage / etc.	p. 29
Casa / Jeunes Roumains / Nouveau pétanquodrome / Loto à l'Éhpad	p. 30
Rempoissonnements / Touch rugby / Audition au conservatoire	p. 31
Forum l'Envol pour l'Emploi / Banquet des classes en 6 / Soirée brésilienne	p. 32
Liberté, égalité, fraternité... Laïcité / Intervention de la Société de chasse	p. 33

À venir

Exposition <i>Hergé, Tintin et Cie</i> / Alexis HK / UPT Cycle histoire archéologie	p. 34
Sorties montagne / Concert de l'orchestre Massenet avec EVAB / Courts métrages	p. 35
Le Château du Père Noël / Origami / Réveillon solidaire	p. 36
L'Engie Open Andrézieux-Bouthéon 42 en approche.	p. 37

Tribunes libres p. 38**La ville au bout du fil p. 39****Dernière de couverture : Les événements 2017. p. 40****Directeur de la publication :**

Jean-Claude Schalk.

Rédaction / Conception :

Service communication, ville d'A.-B.

Crédits photos :

Service communication, iStockphoto.

Impression : Imprimerie Courand et associés.**Dépôt légal :**

Décembre 2016 – ISSN 160–8107.

Pour nous contacter :

Service communication

avenue du parc – CS 10 032

42161 ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON CEDEX

Tél. 04 77 55 52 51

communication@andrezieux-boutheon.com



Les écoles au théâtre

28



CA S'EST PASSÉ

Nouveau service de collecte sur la commune

10



ACTUALITÉ COMMUNALE

JDE : 35 ans d'activité

16



VIE DE LA VILLE

Le Contrat de ville

18



DOSSIER

La fête du court métrage

35



A VENIR



ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

NOVEMBRE

- 5 Aubin Jules Valentin COLOMBET
- 21 Amel Rebiha REMAIDIA
- 21 Misin QAZIMI
- 24 Ahmet AYDEMIR



MARIAGES

NOVEMBRE

- 5 Antoine DELOCHE et Laurie Marcelle Andrée DARDICHON



DÉCÈS

NOVEMBRE

- 2 Jacques Antoine Augustin CRÉPIN
- 15 Marie Louise Pierrette Solange SAPEDE veuve BISCH
- 21 Daniel Ali TALEB
- 24 Marthe Augusta GRAND épouse JANKOWSKI

ILLUMINATIONS

Pour créer une atmosphère festive dans la ville, les traditionnelles décorations lumineuses ont été installées. Comme chaque année, elles scintilleront tous les soirs dès le 8 décembre et jusqu'au 15 janvier. Les derniers dispositifs lumineux acquis par la municipalité sont équipés de minuteries. Afin d'économiser de l'énergie, les rues retrouveront un éclairage classique, à partir d'une heure du matin. Merci de votre compréhension.

Collecte des sapins de Noël

L'opération de collecte des sapins est reconduite cette année sur la commune. Des enclos, matérialisés avec des barrières de police, seront installés du lundi 2 au mardi 17 janvier, aux emplacements suivants :

- À Bouthéon, place Victor Hugo et place du Tilleul,
- À Andrézieux, place des Cèdres (vers l'entrée du parking souterrain) et sur le nouveau parking de l'espace Pasteur,
- À la Chapelle, place du Marché et rue Lamartine (à hauteur du n°13).



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Rappel : en cas de déménagement, pour pouvoir voter lors des élections présidentielles et législatives de 2017, vous devez vous inscrire sur les listes électorales.

COMMENT S'INSCRIRE ?

En mairie

Remettre une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport) et un document prouvant la domiciliation dans la commune jusqu'au vendredi 30 décembre 2016 à 17h.

Par internet

Via le site service-public.fr en créant un compte personnel, gratuit et sécurisé. Date limite samedi 31 décembre.

Par courrier

Adresser à la mairie, avant le 30 décembre 2016, le formulaire agréé disponible sur les sites du Ministère de l'Intérieur www.interieur.gouv.fr ou le site internet www.service-public.fr à la rubrique « élections », accompagné de la copie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.





Le Conseil municipal en bref

Suite à la séance du jeudi 24 novembre

Subventions aux associations

Les montants des subventions accordés aux associations pour l'année 2017 ont été approuvés, soit pour les différents types d'activités :

- Associations sportives : 737 110 €
- Associations à caractère social : 270 930 €
- Associations « vie associative » : 122 500 €
- Associations culturelles : 28 600 €

Déploiement du très haut débit sur le territoire communal

La révolution des usages numériques est rendue possible par l'évolution technologique des réseaux. Le raccordement des entreprises, des particuliers, des établissements d'enseignement ou de santé au Très haut débit (THD) est aujourd'hui indispensable au développement de leurs activités. Conscient que la disponibilité du THD est un enjeu majeur, Saint-Étienne Métropole (SEM) a fait de l'aménagement numérique, une des priorités de son plan de mandat 2014-2020.

L'ambition de SEM est d'apporter le THD sur tout le territoire métropolitain, le plus tôt possible. Pour atteindre cet objectif et lui permettre de suivre son avancement, il est important de formaliser des engagements avec les opérateurs.

Les travaux de déploiement THD seront lancés sur la Commune d'Andrézieux-Bouthéon dès l'année 2017. Le coût de l'opération s'élevant à 2 868 480 €, une participation financière de la Commune est nécessaire.

Le Conseil municipal a approuvé le versement d'un fonds de concours à SEM de 1 434 240 € pour le déploiement de la fibre optique ainsi que la convention de mise à disposition du

domaine public communal avec le Syndicat intercommunal d'énergies du département de la Loire (Siel) pour le déploiement du THD.

Convention de la Commune avec la Société d'équipement et de développement de la Loire (SEDL) et Socotec pour le dossier Cycles France Loire

La Commune d'Andrézieux-Bouthéon a confié à la SEDL une concession d'aménagement ayant pour objet la remise en état d'un site industriel dit « Site FBI » en vue de sa réurbanisation. Cette concession comprend des terrains de la société Cycles France Loire. Le conseil a approuvé la convention d'accompagnement de la cessation d'activité des Cycles France Loire et la répartition des coûts d'investigations, d'études et de passation des marchés de dépollution du site.

Classes transplantées, modification du montant des aides

Depuis plusieurs années, la Commune participe au financement des classes transplantées (classes découverte) en attribuant une aide aux familles des élèves et une indemnité aux accompagnateurs. Le conseil municipal vient d'actualiser le montant des aides accordées :

- 18 € par élève et par nuit dans la limite de cinq nuits par année scolaire,
- 7 € supplémentaires par nuit seront accordés à partir du second enfant d'une même famille,
- 12,50 € par accompagnateur et par nuit.





TRAVAUX DE NOUVEAUX PROJETS RÉCEPTIONNÉS

En cette fin d'année 2016, plusieurs équipements sur la commune sont arrivés au terme de leur réalisation et ont été mis à disposition des associations.



Stade Roger Baudras

Suite au déménagement du club de football de l'ASF au sein du complexe de l'Envol stadium, le stade Roger Baudras a été mis à disposition du club du RCAB depuis cet été avec un terrain redimensionné aux normes rugby et équipé de poteaux, des vestiaires refaits à neuf et un club house. Lors de cet automne, les travaux se sont poursuivis par la reprise des enrobés sur le parking et dans l'enceinte du stade. Enfin, le terrain situé de l'autre côté de la rue de Collonges a été équipé d'un revêtement en pelouse synthétique, dédié également à la pratique du rugby. Grâce à ce nouvel aménagement, les licenciés du RCAB auront tout le loisir de pratiquer leur discipline favorite par tous les temps.



Aménagement du golf

Ouvert depuis septembre 2014, le golf des bords de Loire a su séduire de nombreux pratiquants. Afin de satisfaire les habitués et d'attirer de nouveaux adhérents, notamment les joueurs confirmés désireux de travailler le petit jeu et le putting, des aménagements ont été apportés à la structure. L'aménagement majeur concerne l'aire de Putting-Green, située au départ du parcours 9 trous.

Cette dernière a été rehaussée de 45 cm pour la mettre hors zone inondable et est passée de 600 m² à 450 m² pour avoir un outil plus qualitatif et plus adapté. On y trouve une zone de putting et une de pitching. Le bunker a également été déplacé. Les travaux de fondation ont été effectués par les agents municipaux et une société spécialisée a posé la pelouse synthétique « golf », sous l'œil avisé du pro du club, Laurent Puig.

À noter également que le practice possède désormais 3 aires couvertes, permettant ainsi aux golfeurs de venir « taper la balle » même en cas de mauvais temps.



Complexe des Goutterons

Naissance d'un nouvel ensemble sportif rue Roland Garros avec la création par la municipalité d'un pétanquodrome couvert qui a été implanté à côté du terrain de football existant. Le complexe est entièrement clos avec des places de parking prévues en nombre pour les deux disciplines.

Le pétanquodrome

24 jeux couverts ont été aménagés sur une surface de 36m x 30m. Un espace bar permet également d'accueillir les pratiquants en toute convivialité. Une mezzanine surplombe l'aire de jeux et est également équipée d'un espace bar et d'une salle de réunion.

Le club de la Pétanque de l'Envol a pris possession des lieux au cours du mois de novembre et a déjà organisé plusieurs concours. Il est désormais ouvert tous les jours de 14h à 19h.



Le stade de football

Les dimensions ont été mises aux normes régionales. La surface de jeu sera désormais arrosée automatiquement et a été équipée d'un éclairage neuf. Enfin, de nouveaux vestiaires sont sortis de terre, permettant ainsi d'accueillir les officiels, les équipes et leurs dirigeants dans les meilleures dispositions.



ENVIRONNEMENT

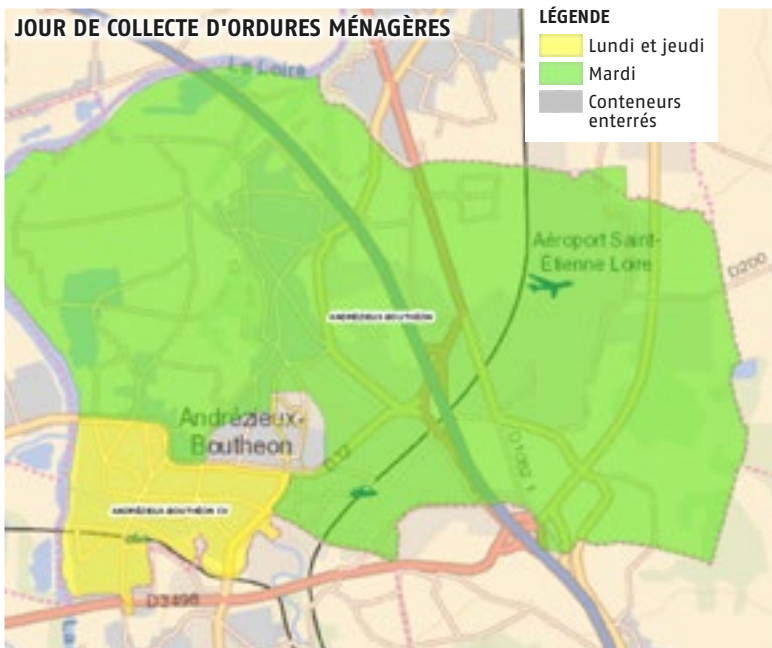
Nouveau service de collecte

À partir du 1^{er} janvier 2017, le nouveau marché de collecte lancé par Saint-Étienne Métropole prendra effet sur la commune.

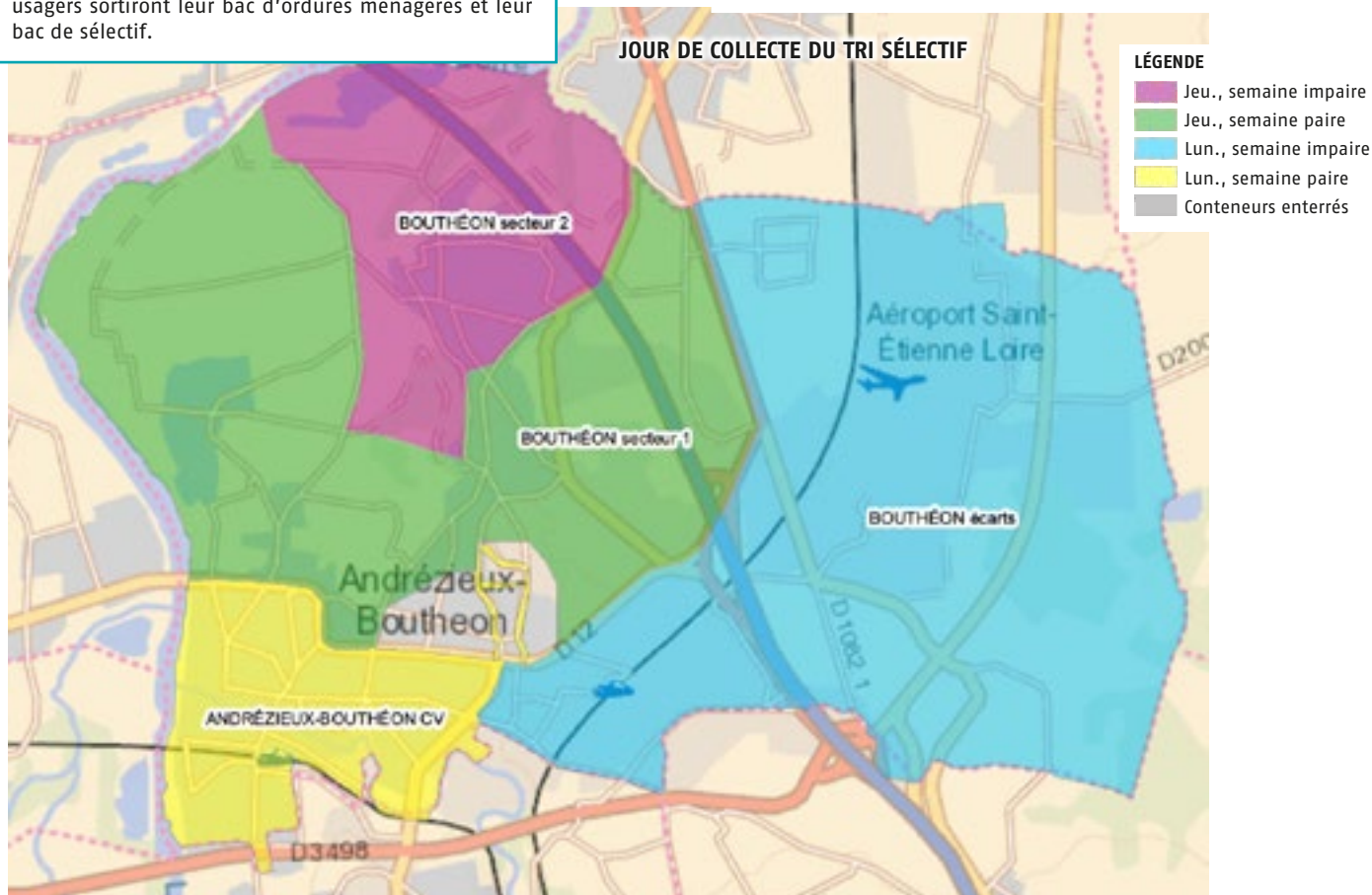
À fin de s'adapter aux besoins des usagers, la collecte des ordures ménagères s'effectuera une ou deux fois par semaine, selon les secteurs; celle du tri sélectif, une fois toutes les deux semaines (différenciation semaines paires/impaires). Vous trouverez ci-après le plan de zonage avec les jours de ramassage en fonction du secteur où vous résidez.

À NOTER

Mise en place d'une collecte sélective supplémentaire du centre-ville d'Andrézieux-Bouthéon le **lundi 2 janvier**. La dernière collecte sélective ayant lieu le 21 décembre 2016 (mercredi semaine impaire) et la suivante étant programmée le lundi 9 janvier 2017 (lundi semaine paire), il aurait été nécessaire que les usagers conservent leurs déchets plus de 15 jours. Cette collecte sélective interviendra juste après les fêtes de fin d'année génératrices d'emballages, et ce jour-là, les usagers sortiront leur bac d'ordures ménagères et leur bac de sélectif.



JOUR DE COLLECTE DU TRI SÉLECTIF



sur la commune



La Chapelle

Mise en service des conteneurs enterrés

Saint-Étienne Métropole et la municipalité d'Andrézieux-Bouthéon ont mis en place une collecte des déchets du quartier de La Chapelle par le biais de points d'apports volontaires en conteneurs enterrés, à proximité des immeubles.

Il s'agit d'une collecte sélective des déchets recyclables qui n'existait pas auparavant sur le quartier.

Cette collecte en points d'apports volontaires enterrés est une nouveauté sur le territoire. Elle permettra d'améliorer le tri et le recyclage des déchets, de supprimer les poubelles qui encombrant régulièrement les trottoirs du quartier, d'éviter les manipulations de poubelles les jours de collecte.

Tous les habitants du quartier pourront ainsi trier leurs déchets en trois catégories :

- Les emballages en verre (conteneur avec bandeau vert),
- Les emballages et papiers (conteneur avec bandeau jaune),
- Les ordures ménagères non recyclables (conteneur avec bandeau gris).

Vingt-deux emplacements ont été retenus pour leur centralité et leur facilité d'accès en collaboration avec les bailleurs et syndicats du quartier. Au cours du mois de novembre, les bornes d'introduction des déchets ont été installées. Les travaux de finition auront lieu en décembre sachant que la mise en service des conteneurs sera effective à partir du 1^{er} janvier.

Depuis le 28 novembre, des ambassadeurs du tri se présentent au domicile des usagers afin de les informer sur les fondamentaux de cette collecte et de leur remettre le Guide du tri et deux sacs de pré-collecte (verre et papier).

Quelques Infos pratiques

Ne plus utiliser les vide-ordures ni les locaux poubelles.

Trier les déchets recyclables dans les sacs de pré-collecte. Ceux-ci se rangent facilement sous un évier ou sur un balcon, Apporter vos déchets régulièrement aux conteneurs les plus proches :

- Déposer les déchets recyclables en vrac (verre, emballages et papiers),
- Déposer les ordures ménagères dans des sacs fermés de moins de 80 litres.

Ne rien déposer à côté des conteneurs. Tout dépôt de déchets à côté des conteneurs est interdit et passible d'une amende.

Déposer à la déchèterie la plus proche (rue André Richard à Andrézieux-Bouthéon), tout déchet qui n'entre pas dans les ouvertures des bacs enterrés.



Pour tout renseignement complémentaire, rendez-vous à partir du 19 décembre sur :



+ SUCCÈS DES CAJ

Lancé depuis 2011, ce dispositif permettant aux familles de recevoir des coupons pour financer tout ou partie d'une activité sportive et culturelle sur la commune connaît un fort engouement.

Pour rappel, les Chèques activités jeunes (Caj) sont des coupons nominatifs (non cumulables au sein d'une fratrie), non échangeables et non remboursables s'ils ne sont pas utilisés. Ils sont valables une seule saison.

Les Caj sont distribués par les agents du service Espace famille info (Efi), situé 11 rue Charles De Gaulle.



Pour en bénéficier, les familles doivent répondre à plusieurs critères :

- Résider à Andrézieux-Bouthéon,
- Avoir un quotient familial inférieur ou égal à 1000, que les enfants soient âgés de 6 à 18 ans.

Une fois munies de ces chèques, les familles peuvent procéder au paiement partiel ou total de leur activité auprès :

- De l'UNSS du collège Jacques Prévert ;
- Dans les associations sportives (basket, foot, karaté, judo, volley, rugby, tennis, escalade, aikido, athlétisme, gym phénix, muay-thaï, escrime, squash, golf, tennis de table) ;
- Des services municipaux : Conservatoire François Mazoyer, École municipale des sports, Théâtre du parc pour les cours de théâtre et Atelier des arts.

Ensuite, les différentes structures citées ci-dessus obtiennent de la municipalité, le remboursement des coupons en leur possession.

Le dispositif Caj a été reconduit par la municipalité lors de cette année 2016 et a été fortement plébiscité par les familles, sur l'ensemble de la commune.

LES CAJ EN CHIFFRES

Près de **200 familles** se sont présentées au service Efi.

Au total, **376 enfants** en ont bénéficié avec la mixité suivante :

202 garçons / 174 filles.

Les **3 quartiers** de la commune sont représentés.

De **30 à 70 €** remis à chaque enfant nominativement en fonction du quotient familial.

Pour cette année 2016, la somme versée par ce biais par la municipalité s'élève à

17 030 €.

CAMBRIOLAGE, ÇA N'ARRIVE PAS QU'AUX AUTRES

Plus de 300 000 cambriolages ont lieu en France chaque année, soit un toutes les dix secondes. Diminuer le risque d'en être victime nécessite d'avoir un comportement quotidien de vigilance et de bon sens. À l'approche des fêtes de fin d'année, restez en alerte.

Dans un cadre de prévention, la Gendarmerie et la Police nationale s'associent pour diffuser des conseils destinés à prévenir les cambriolages.

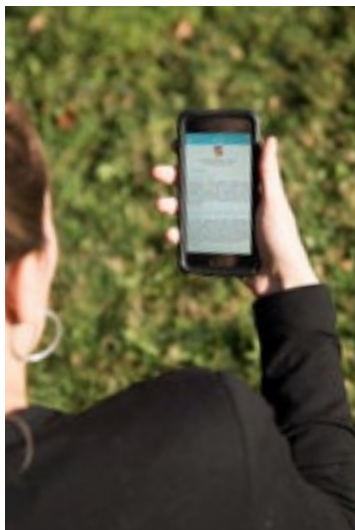
Pour protéger votre habitation, différents moyens existent pour détecter, dissuader, ralentir ou bloquer les cambrioleurs. Clôtures, portails, portes sécurisées, végétation, éclairage, alarmes, sont autant d'obstacles destinés à la lutte contre les effractions :

- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.
- En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.
- Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes de passage chez vous.

En savoir plus : www.referentsurete.com

L'APPLICATION «STOP CAMBRIOLAGE» POUR SMARTPHONE

Devant faire face à près de 1 400 cambriolages par an pour une population dépassant 350 000 habitants dans sa zone de compétence, le groupement de gendarmerie de la Loire a mis en œuvre depuis novembre 2014 l'application pour smartphones «Stop cambriolages ». Elle est disponible pour la grande majorité des smartphones utilisés sur le marché français et figure sur les plates-formes de téléchargements de Google (version Android) et Apple (version IOS). Cette application est proposée gratuitement et est accessible de façon intuitive à partir d'une icône au logo de la Gendarmerie nationale.



En cas d'absence



Faites le tour de la maison.



VOUS ÊTES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE ? COMPOSEZ LE 17 OU LE 112

Avant l'arrivée de la police ou de la gendarmerie protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- Ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;
- Interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité.



LE POINT INFORMATION FAMILLES VOUS INFORME

Bloctel, contre le démarchage téléphonique

Le gouvernement lançait le 1^{er} juin 2016 un nouveau service gratuit, une liste rouge pour mettre fin au harcèlement téléphonique.

L'utilisateur inscrit ses numéros fixes ou mobiles sur une liste d'opposition aux démarchages. Il peut inscrire jusqu'à huit numéros. L'inscription est valable trois ans et renouvelable. Au bout d'un mois, l'utilisateur ne doit plus recevoir d'appels indésirables.

Toute entreprise pratiquant le démarchage va devoir transmettre ses bases de données téléphoniques à la société Opposetel, désignée par l'État pour gérer cette liste d'opposition, pour une durée de cinq ans. Opposetel vérifiera que les fichiers de cette société ne comportent aucun numéro de consommateurs inscrits à Bloctel.

Il existe cependant des exceptions pour les consommateurs : par exemple si une personne est abonnée chez un opérateur, celui-ci pourra toujours rappeler pour proposer de nouvelles offres. Cela vaut aussi pour les banques, les chaînes de télévision payantes, les instituts de sondage, les associations à but non lucratif et les appels en vue de la fourniture de journaux et de périodiques. Bloctel ne s'applique pas pour les SMS. (Pour les spams SMS ou vocaux incitant à appeler un numéro surtaxé, le signaler sur le site www.33700.fr).

Les consommateurs inscrits à Bloctel qui reçoivent malgré cela des appels de démarchage abusif peuvent remplir un formulaire de réclamation en ligne.

D'autres astuces permettent de limiter le démarchage téléphonique : à la souscription d'un contrat papier (ou sur Internet), pensez à cocher la case interdisant la transmission des données personnelles à d'autres «partenaires commerciaux». Elle



se trouve souvent tout en bas du formulaire, en tout petit et bien cachée. Sauf nécessité absolue, il est recommandé ne pas communiquer son numéro de téléphone en particulier sur les bulletins de jeu-concours, les comptes clients sur Internet ou les cartes de fidélité de magasins. Sur le web, certains formulaires rendent ce ren-

seignement obligatoire. Il est facile de contourner cette étape en inscrivant un numéro non attribué comme 01 00 00 00 00. La plupart des téléphones portables récents permettent de bloquer les numéros qui importunent régulièrement (le démarchage en numéro masqué est interdit depuis juin 2014). Certaines boxes Internet ou modèles de téléphones fixes sont dotés d'un service de filtrage des appels entrants.

Même sur liste rouge, certains appels passent encore entre les mailles du filet. Dans ce cas, il ne faut pas hésiter à dire au démarcheur qu'il fait erreur, qu'il appelle sur une ligne professionnelle, ou que l'on est inscrit sur Bloctel !

Si vous ne disposez pas d'internet, l'inscription par courrier est possible. Il suffit d'envoyer sur papier libre les informations suivantes : nom, prénom, adresse postale, le ou les numéros à inscrire sur la liste d'opposition en précisant un numéro de téléphone.



L'adresse pour s'inscrire par courrier :
Société Opposetel – Service Bloctel
 6, rue Nicolas Siret – 10 000 Troyes
www.bloctel.gouv.fr

GRAND FROID

Comprendre et agir



Le grand froid demande au corps de faire des efforts supplémentaires sans s'en rendre compte. Le cœur bat plus vite pour éviter que le corps ne se refroidisse. Cela peut être particulièrement dangereux pour les personnes âgées et les malades chroniques.

Les personnes âgées de plus de 65 ans ou handicapées de plus de 60 ans qui souhaitent être contactées rapidement en cas de prévision de grand froid peuvent s'inscrire ou être inscrites auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS), à la demande d'un tiers, notamment de parents, de professionnels de santé, de services sociaux ou d'associations, à condition qu'elles ou leur représentant aient exprimé leur consentement par écrit.

En période de grand froid

Le grand froid demande à mon corps de faire des efforts supplémentaires sans que je m'en rende compte. Mon cœur bat plus vite pour éviter que mon corps se refroidisse. Cela peut être particulièrement dangereux pour les personnes âgées et les malades chroniques.

GRAND FROID • COMPRENDRE & AGIR

Si je reste dans le froid trop longtemps, ma température corporelle peut descendre en dessous de 35 °C, je suis alors en hypothermie. Mon corps ne fonctionne plus normalement et cela peut entraîner des risques graves pour ma santé.

Si je reste dans le froid trop longtemps, les extrémités de mon corps peuvent devenir d'abord rouges et douloureuses, puis grises et indolores (gelures). Je risque l'amputation.

Si je fais des efforts physiques en plein air, je risque d'aggraver d'éventuels problèmes cardio-vasculaires.

Quand je sors je me couvre suffisamment afin de garder mon corps à la bonne température.

- Je couvre particulièrement les parties de mon corps qui perdent de la chaleur: tête, cou, mains et pieds.
- Je me couvre le nez et la bouche pour respirer de l'air moins froid.
- Je mets plusieurs couches de vêtements, plus un coupe-vent imperméable.
- Je mets de bonnes chaussures pour éviter les chutes sur un sol glissant.
- J'évite de sortir le soir car il fait encore plus froid.
- Je me nourris convenablement, et je ne bois pas d'alcool car cela ne réchauffe pas.

Je suis prudent et je pense aux autres.

- Je limite les efforts physiques, comme courir.
- Si j'utilise ma voiture, je prends de l'eau, une couverture et un téléphone chargé, et je me renseigne sur la météo.
- Je suis encore plus attentif avec les enfants et les personnes âgées, qui ne disent pas quand ils ont froid.

Je chauffe sans surchauffer.

Je chauffe mon logement sans le surchauffer et en m'assurant de sa bonne ventilation.

Si je remarque une personne sans abri ou en difficulté dans la rue, j'appelle le « 115 »

Pour plus d'informations: www.meteo.fr • www.bison-fute.equipement.gouv.fr • www.sante.gouv.fr • www.invs.sante.fr

MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ

TBWA \CORPORATE © Alexis / C. Maestri - Novembre 2010 - Réf. W00240011011



Le directeur, Fabrice Boulanger.

JDE : 35 ANS D'ACTIVITÉ ET INAUGURATION D'UNE EXTENSION

L'usine Jacobs Douwe Egberts (JDE), anciennement Maison du Café, vient de célébrer 35 ans d'activité et a inauguré une extension dédiée à la fabrication des nouvelles capsules en aluminium.

Depuis sa création en 1980, l'usine d'Andrézieux-Bouthéon a évolué de manière significative. D'un site dédié à la torréfaction et au conditionnement du café moulu, c'est aujourd'hui un centre d'excellence bénéficiant des dernières technologies. Ses 35 ans de savoir-faire lui confèrent une expertise unique. Elle emploie aujourd'hui 280 salariés.

INAUGURATION DE L'EXTENSION

Le succès incroyable obtenu grâce

aux capsules compatibles lancées en 2010 a conduit au récent lancement d'une nouvelle gamme en aluminium, sous la marque L'Or Espresso qui a nécessité

la construction d'une extension de l'usine. Un nouvel espace de 5000m² a ainsi vu le jour et a été équipé de lignes de production dernier cri pour assurer la production de cet innovent procédé qui permet de préserver les

arômes, de donner plus d'intensité et d'obtenir une mousse plus onctueuse.

Le 24 novembre dernier, Fabrice Boulanger, directeur du site, était fier d'accueillir élus et personnalités pour fêter les 35 ans d'excellence de JDE et présenter offi-



ciellement les nouvelles capsules. Il déclarait : « *cet agrandissement de 50% du site représente une étape importante pour l'histoire de notre usine, confortant son ancrage territorial ainsi que la pérennité de ses emplois. Grâce à notre outil industriel de pointe et à l'expertise de nos équipes, l'usine ligérienne a su s'adapter aux évolutions du marché et livre aujourd'hui des produits de grande marque dans le monde entier* ». Xavier Mitjavila, Président de JDE France ajoutait : « *le savoir-*

faire développé par notre usine française est un atout majeur pour le marché prometteur du café portionné. L'usine joue un rôle clé dans la stratégie de développement de JDE sur ce marché, plus particulièrement sur le segment des capsules compatibles où les perspectives de croissance sont importantes ».



Bus + Trams gratuits !



LES SAMEDIS 10 ET 17 DÉCEMBRE

sur l'ensemble du réseau STAS
de Saint-Étienne Métropole

www.reseau-stas.fr  



Téléchargez Moovizy
pour tous vos
déplacements



Le Contrat de ville

En 2014, l'État a refondu l'organisation de la Politique de la ville sur le territoire, en fonction des revenus des habitants. Des quartiers dits prioritaires ont ainsi été identifiés pour mettre en place des mesures actives, le quartier de La Chapelle est un de ces quartiers.





Le Contrat de ville

L'objectif de l'État est de lutter contre les inégalités, favoriser la mixité urbaine et sociale, réduire les écarts de développement, améliorer les conditions de vie des habitants, garantir une égalité réelle d'accès aux droits et services publics dans différents domaines. La politique de la ville s'inscrit dans une dynamique partenariale de réseaux d'acteurs et d'habitants.

Le portage stratégique du contrat de ville est à la charge de Saint-Étienne Métropole, il est relayé par les communes pour la mise en œuvre opérationnelle. Pour l'agglomération, quinze quartiers sont concernés par le dispositif Contrat de ville.

Chaque commune a réalisé son diagnostic pour identifier les faiblesses et les leviers d'actions envisageables.

Des priorités d'actions ont été définies, et l'ensemble des partenaires a signé, en juillet 2015, le contrat de ville de l'agglomération engageant les démarches autour de trois piliers :

- Emploi et développement économique,
- Habitat et cadre de vie,
- Cohésion sociale.

Pour Andrézieux-Bouthéon, le diagnostic réalisé a mis en lumière certains atouts de la commune comme la présence de nombreuses entreprises et zones d'activités commerciales et le nombre important d'emplois, d'équipements municipaux, de services et d'animations, qui rendent le territoire attractif.



Par ailleurs, le diagnostic a également permis de mettre l'accent sur certaines difficultés comme le taux de chômage qui a doublé en six ans (951 demandeurs d'emploi en août 2015 contre 426 en 2009), le fait que les emplois du territoire ne bénéficient pas suffisamment aux habitants (sur 10 200 emplois, 8 850 sont occupés par des personnes ne résidant pas sur la commune) ou encore un niveau de formation des habitants globalement faible.

Le périmètre du quartier de la Chapelle classé en géographie prioritaire comprend 3 060 habitants, soit un tiers des habitants de la commune. Afin d'affiner les actions sur le terrain, Andrézieux-Bouthéon a signé **sa convention d'application communale** le 8 novembre 2016, l'occasion de présenter aux différents partenaires des actions déjà engagées.



Comme pour une personne chaque partie du contrat de ville joue un rôle vital

Depuis la signature du Contrat de ville, vingt actions ont été lancées en 2016 pour dynamiser le quartier. Quelques exemples vous sont présentés :

ÉDUCATION

- Discu'thé par le Nelumbo.

LIEN SOCIAL

- Des hauts et débats avec Sauvegarde 42,
- Lien social et dynamique collective pour un public en précarité avec Aralis et Unis-cité,
- Accompagnement et formation du Conseil citoyen avec SEM,
- Formation laïcité à destination des professionnels par la commune,
- Création d'un film sur la commune avec le Nelumbo.

CULTURE

- *Festum* : co-construction avec les habitants sur la commune et le Théâtre du Parc.

SPORT

- Les mercredis de l'ASF (football),
- Championnat 3x3 avec l'ALS Basket.

PRÉVENTION

- Plan tranquillité médiation par Loire Habitat,
- Chantiers éducatifs 12-15 ans avec le Nelumbo.

SANTÉ

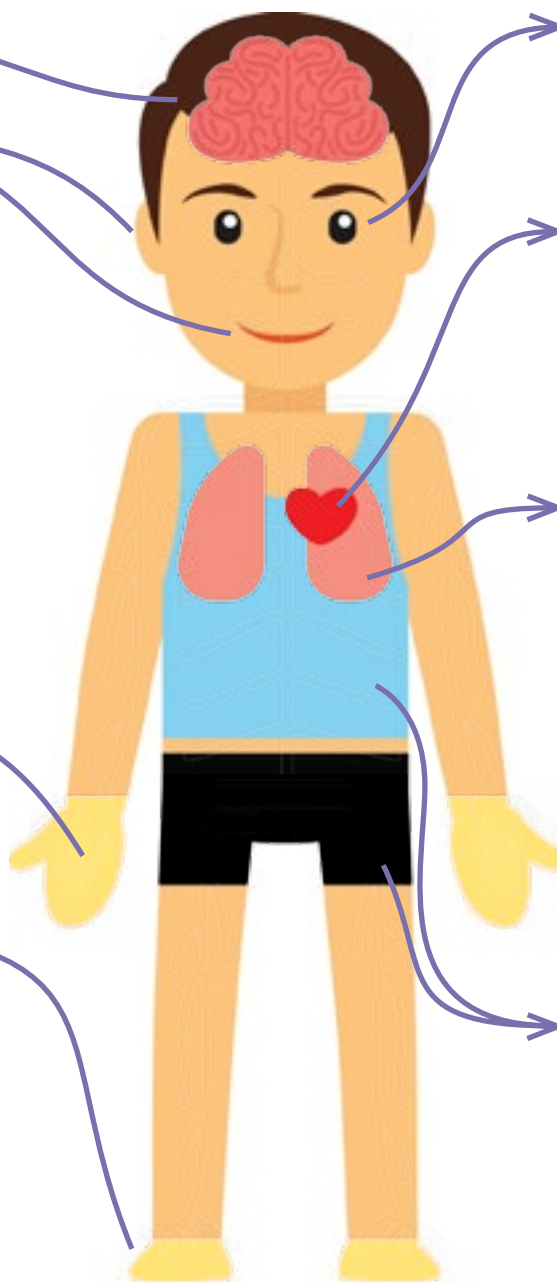
- «Je prends soin de mon doudou, mes parents prennent soin de moi» avec l'I'REPS,
- Bien-être et sport avec le Nelumbo.

EMPLOI

- Relais emploi de proximité par la Commune,
- Développer son employabilité et la connaissance de l'entreprise avec Acctifs, Parta'Ge, Forez Entreprendre ;
- Insertion professionnelle des jeunes (les Monts de la Balle) avec la Mission Locale,
- Savoirs de base et emploi avec le Nelumbo.

HABITAT ET CADRE DE VIE

- «Le tri et moi» avec l'Épicerie solidaire,
- Aménagement du Parc Rimbaud par la Commune,
- Mise en place de diagnostics en marchant avec SEM.



— PILIER N°1 —





EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Quatre actions ont débuté cette année :

- Relais emploi de proximité sur la Commune,
- Insertion professionnelle des jeunes (les Monts de la Balle) par la Mission Locale,

— Gros plan sur l'action —
Relais emploi Andrézieux-Bouthéon (Reab)

Le Relais emploi de proximité, créé dès novembre 2015 en lien avec les acteurs de l'emploi permet de proposer :

-  - Une écoute pour faire le point sur la situation, les démarches et le projet professionnel.
-  - Des conseils pour rencontrer des personnes ressources et se créer un réseau, mieux utiliser les services d'accompagnement vers l'emploi et la formation.
-  - De l'aide pour trouver des solutions, avancer dans ses recherches, accéder aux offres d'emploi et de formation et préparer des candidatures, CV, lettre de motivation, entretien d'embauche.
-  - Un lieu accueillant pour effectuer des démarches professionnelles sur Internet, actualiser son CV...

- Développer son employabilité et la connaissance de l'entreprise par Acctifs, Parta'Ge et Forez entreprendre ;
- Savoirs de base et emploi avec le Nelumbo.



Le REAB est aussi un lieu d'échanges et de rencontres pour les partenaires de l'emploi afin de mieux accompagner les demandeurs d'emploi.

Premiers résultats

Depuis janvier 2016, 70 personnes sont venues au Reab soit, 241 entretiens réalisés. 30% des personnes ont bénéficié d'un retour à l'emploi ou en formation.

Des animations ont été organisées avec la Maison de l'information sur la formation et l'emploi (Mife) sur la création d'entreprise, le Geiq Batiscaf (animation sur les métiers du BTP), la Maison familiale rurale pour le forum des métiers et une préparation à l'entretien d'embauche...


Coordonnées : Céline ROBERT
 Référente emploi et Référente jeunesse
 de la Structure info jeunes
 06 89 11 27 03
crobert@andrezieux-bouthéon.com



Afin d'améliorer le cadre vie, trois actions sont programmées :

- L'aménagement du parc Rimbaud, porté par la commune et financé en partie par la Région,
- Le diagnostic en marchant porté par Saint-Étienne Métropole (SEM) et financé par SEM et l'État,
- Une action sur le tri sélectif pour faciliter l'usage des containers enterrés «le tri et moi» porté par l'Épicerie solidaire et financé par Saint-Etienne Métropole.

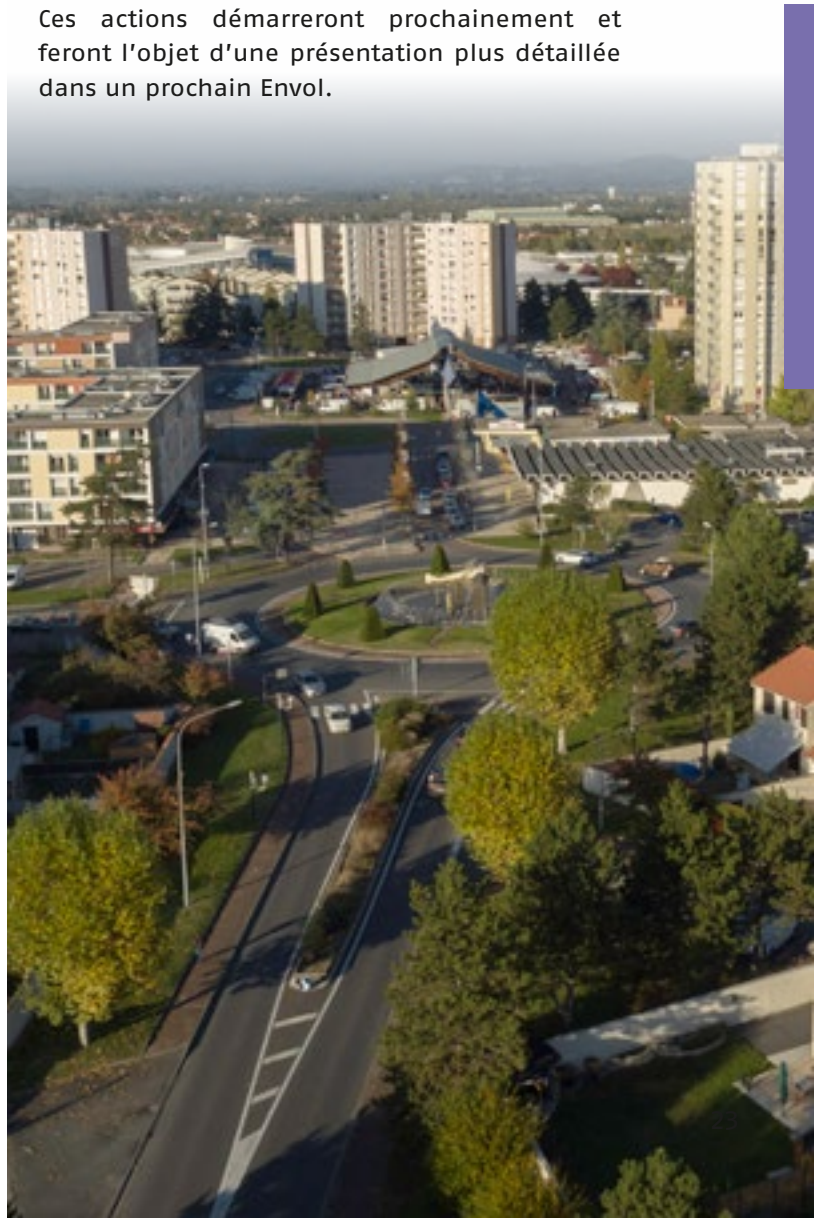
Ces actions démarreront prochainement et feront l'objet d'une présentation plus détaillée dans un prochain Envol.



— Gros plan sur l'action —
**Développer son employabilité
et la connaissance de l'entreprise
à différentes étapes de la vie
professionnelle**

Porté par les clubs d'entreprises Acctifs, Parta'Ge et Forez entreprendre, ce projet se décline en trois actions afin de répondre aux objectifs suivants :

- Favoriser l'entrepreneuriat des habitants et des élèves.
- Développer la connaissance de l'entreprise des habitants, des élèves et des professionnels de l'insertion relais auprès de ces publics : en septembre, des élèves du lycée d'Andrézieux-Bouthéon, puis des professionnels de l'insertion ont pu expérimenter un jeu éducatif créé par Acctifs sur le fonctionnement de l'entreprise.
- Développer la connaissance des processus de recrutement et préparer sa candidature à un emploi, une demande de stage, une alternance, une prise de poste : des Stages «découverte des métiers» à l'usine Badoit ont été organisés par Forez entreprendre ainsi que la découverte du monde industriel pour les femmes.
- S'entraîner au processus de recrutement par le jeu : des sessions ont été proposées par Parta'GE auprès d'élèves de lycée et BTS.





— PILIER N°3 — COHÉSION SOCIALE

Plusieurs thématiques composent ce pilier et se déclinent en différentes actions :

— Gros plan sur l'action — « Des hauts et débats »

Porté par Sauvegarde 42, prévention spécialisée à Andrézieux-Bouthéon, cette action s'adresse aux jeunes habitants la commune, âgés de 16 à 25 ans.

Elle répond à différents objectifs :

- Développer l'esprit critique,
- Permettre la réflexion et proposer un lieu d'expression,
- Favoriser le dialogue entre des personnes différentes et veiller au respect de la parole entre individus,
- Lutter contre les préjugés, les idées reçues et les stéréotypes.

Concrètement à ce jour, dix-huit jeunes âgés de 17 à 27 ans ont participé aux dix séances durant l'année 2016, sept jeunes ont également participé au séjour éducatif de trois jours à Paris organisé autour de lieux de débat : Café philo parisien (échanges avec des anciens), Paname comedy club (humour) et Visite guidée de l'Assemblée nationale (débat politique).

— Gros plan sur l'action — Des jeunes en service civique à Aralis

Un groupe de jeunes en service civique à Unis cité est intervenu à Aralis pour lutter contre l'isolement des résidents et faciliter le lien social avec les habitants de la commune.

Ainsi, avec différents partenaires (Centre social, Service politique de la ville, Casa, Médiathèque Le Kiosque, Entraide Pierre Valdo, AJEF), des temps collectifs ont été organisés : journée pizza, pêche, fête de fin d'année, participation au carnaval et réalisation d'un récit de vie, visite de la médiathèque...



— Gros plan sur l'action — Bien-être et sport – le Nelumbo

L'action « bien-être et sport » a pour objectifs :

- Faire du sport,
- Manger sainement,
- Vivre sereinement.

Cette action est destinée notamment aux filles de 16 à 25 ans habitants la ville d'Andrézieux-Bouthéon. Il s'agit de soutenir des actions en direction d'un public non-licencié et ayant des difficultés à financer leur pratique sportive. sept filles ont déjà pris part aux ateliers fitness et aux soirées à thème (nutrition et réseaux sociaux).



Suite aux problématiques rencontrées l'été 2015 au Nautiform, cette action a été adaptée grâce à un partenariat entre le Centre aquatique et le Centre social le Nelumbo autour du sport, du bien-être et de la prévention. Une douzaine de jeunes âgés de 16 à 20 ans (garçons et filles) ont pu participer au projet.

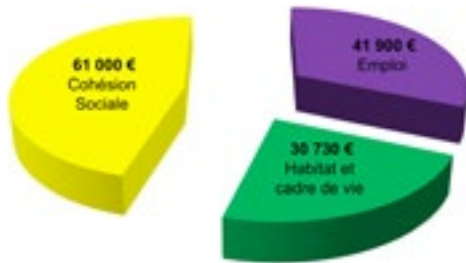
Sans oublier les actions qui ont déjà été mises en places et développées dans *L'Envol* telles que :

- Société : décryptage des questions de laïcité et de citoyenneté dans la société actuelle à la médiathèque,
- Santé et parentalité : « Je prends soin de mon doudou mes parents prennent soin de moi »,
- Sport : Mercredis de l'ASF et le Championnat 3x3 basket-ball.
- Culture : spectacle Festum en lien avec le Théâtre du Parc : co-construction avec les habitants (voir photo ci-contre).

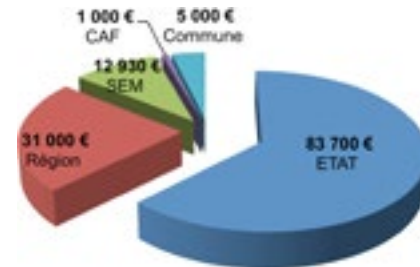
QUI FINANCE CES ACTIONS ?

Le financement des actions 2016 s'élève pour le quartier de le Chapelle à 133 630€.

Financement par pilier



Subventions accordées par les différents financeurs



UNE NOUVEAUTÉ DANS LE CONTRAT DE VILLE : LE CONSEIL CITOYEN

Dans sa mise en œuvre, le Contrat de ville prévoit la création d'un Conseil citoyen au sein de chaque quartier prioritaire. Il doit permettre l'émergence et la valorisation d'une expression libre des habitants et usagers des quartiers prioritaires.

Le conseil citoyen est constitué de deux collèges :

- Habitants,
- Associations et acteurs locaux.

Pour composer le collège Habitants, chaque foyer du quartier a reçu une lettre d'information co-signée par le Maire et le Secrétaire général de la préfecture avec un dépliant et un coupon réponse pour se porter volontaire. Un tirage au sort a été effectué fin avril dans le respect de la parité sur quinze bulletins. Ainsi, cinq hommes et cinq femmes ont été tirés au sort et neuf d'entre eux ont accepté de faire partie du conseil citoyen.

Pour constituer le collège Associations et acteurs locaux, une information a également été envoyée aux acteurs et distribuée aux commerçants du quartier. Suite à la réunion d'information présentant le projet, sept structures se sont portées volontaires.

Les conseillers citoyens des quartiers prioritaires de Saint-Étienne Métropole bénéficient actuellement de

temps de formation animés par un prestataire extérieur. Chaque conseil citoyen définira ensuite ses modalités de fonctionnement et de gouvernance.



À venir dans *l'Envol*, la composition des membres du conseil citoyen lors de la première rencontre.



Au delà du contrat de ville qui concerne la Chapelle, la municipalité, via le service Politique de la ville et des solidarités, développe des actions en faveur de l'épanouissement de tous les habitants de la commune.



Soham Town Council

Soham et Chiusi, 10 ans déjà



Serments de jumelage signés par les maires respectifs, Jean-Claude Schalk,



Le 8 octobre dernier, la commune a renouvelé ses serments de jumelage avec les villes de Soham en Angleterre et de Chiusi en Italie. Depuis 10 ans, les échanges entre les communes ont permis notamment aux collégiens d'aller à la rencontre de nouvelles cultures et de prendre conscience de l'importance des langues étrangères. Le dialogue, le partage d'expériences et l'enrichissement mutuel issus de ces jumelages ont été

salués par les représentants des communes qui ont renouvelé leur engagement, souhaitant poursuivre la promotion des valeurs universelles que constitue la liberté, l'égalité, la démocratie et l'État de droit.





Juri Bettollini (Chiusi) et Rosemary Aitchison (Soham) représentant Geoff Fisher.

Trois ans de relations avec la Moldavie



C'est en mars 2013 qu'une première rencontre a lieu entre l'Ambassadeur de Moldavie en France, Oleg Serebrian, accompagné de l'actuel Consul honoraire, Christian Daudel, professeur d'histoire-géographie à l'Université de Saint-Étienne, le maire d'Andrézieux-Bouthéon, Jean-Claude

Ci-dessous la version française des serments de jumelage :



« Le 15 avril 2006, le maire d'Andrézieux-Bouthéon et la présidente du conseil municipal de Soham ont signé l'Acte de jumelage, certains de répondre aux aspirations profondes et aux besoins réels de leur population.

Depuis dix ans, des relations permanentes entre les municipalités de nos communes et les comités de jumelage ont permis :

- De dialoguer, de partager nos expériences, de nous enrichir mutuellement;
- De favoriser, dans tous les domaines, les échanges entre nos concitoyens de tout âge, pour développer, par une meilleure compréhension mutuelle, le sentiment vivant de la fraternité internationale;
- De tisser des liens d'amitié très forts entre les citoyens et citoyennes de nos villes.

En ce jour, où nous célébrons le dixième anniversaire de notre jumelage. Nous, le maire d'Andrézieux-Bouthéon et le président du conseil municipal de Soham, nous renouvelons le serment établi le 15 avril 2006 et nous prenons l'engagement solennel :

- De poursuivre nos efforts afin d'aider, dans la pleine mesure de nos moyens, aux succès de ce jumelage, véritable entreprise de paix, de progrès et de prospérité,
- De promouvoir, à travers nos échanges et notre coopération, les valeurs universelles que constituent la liberté, l'égalité, la démocratie et l'État de droit.

Fait à Andrézieux-Bouthéon, le 8 octobre 2016. »



« Le 23 septembre 2006, les maires d'Andrézieux-Bouthéon et de Chiusi ont signé l'Acte de jumelage, certains de répondre aux aspirations profondes et aux besoins réels de leur population.

Depuis dix ans, des relations permanentes entre les municipalités de nos communes et les comités de jumelage ont permis :

- De dialoguer, de partager nos expériences, de nous enrichir mutuellement;
- De favoriser, dans tous les domaines, les échanges entre nos concitoyens de tout âge, pour développer, par une meilleure compréhension mutuelle, le sentiment vivant de la fraternité internationale;
- De tisser des liens d'amitié très forts entre les citoyens et citoyennes de nos villes.

En ce jour, où nous célébrons le dixième anniversaire de notre jumelage. Nous, maires d'Andrézieux-Bouthéon et de Chiusi, nous renouvelons le serment établi le 23 septembre 2006 et nous prenons l'engagement solennel :

- De poursuivre nos efforts afin d'aider, dans la pleine mesure de nos moyens, aux succès de ce jumelage, véritable entreprise de paix, de progrès et de prospérité,
- De promouvoir, à travers nos échanges et notre coopération, les valeurs universelles que constituent la liberté, l'égalité, la démocratie et l'État de droit.

Fait à Andrézieux-Bouthéon, le 8 octobre 2016. »

Schalk et l'adjointe à la culture, aux patrimoine et jumelages, Martine Crawford. Dès lors, l'ambassadeur émet le souhait de tisser des relations avec la France et plus précisément entre Andrézieux-Bouthéon et la ville d'Ungheni, située à l'ouest de la Moldavie, à la frontière roumaine.

Sous l'impulsion du Consul, l'Association des amis de la Moldavie en Rhône-Alpes Auvergne (Aamraa) est créée à Saint-Étienne, l'occasion pour les Andréziens-Bouthéonnais de s'investir pour présenter la Moldavie au public : accueil de l'exposition d'un peintre moldave au Théâtre du Parc, tenue d'un stand moldave à la Foire de Saint-Étienne par les membres d'Andrézieux-Bouthéon jumelage, conférence Université pour tous sur la Moldavie. En parallèle, la présence de classes bilingues dans les établissements primaires et secondaires justifie les échanges linguistiques entre les élèves français et moldaves. Les élèves des classes bilingues des lycées d'Ungheni participent au concours de nouvelles étrangères organisé dans le cadre du salon du livre. Les lauréates ont reçu un prix spécial du jury pour leur parfaite maîtrise de la langue française.

Différents échanges et voyages ont permis de développer les relations entre les deux pays jusqu'à la signature, le 28 août dernier, d'un partenariat entre les deux villes. Aujourd'hui, les projets communs se développent, esquisant de beaux moments d'échange.



Randonnée des 3 ports

Organisée par les Amis du vieux Bouthéon, la randonnée des trois ports a attiré de nombreux amateurs de randonnée, sous un temps doux et adapté à la discipline. Près de 300 personnes ont foulé les trois parcours proposés, à savoir, 7 km, 13 km et 22 km, au cours desquels leur ont été proposés plusieurs ravitaillements. Les organisateurs ont reçu les félicitations des participants, notamment pour la qualité de l'organisation (accueil, fléchage, qualité des ravitaillements) et les informations sur le patrimoine.



Tournoi open, le TCAB maitre à domicile

Durant un mois, le Tournoi open organisé par le tennis club d'Andrézieux-Bouthéon a réuni 212 participants, 154 garçons et 58 filles. Les joueurs locaux ont particulièrement brillé. En effet, la finale dame a mis aux prises deux joueuses du Tennis club d'Andrézieux-Bouthéon (TCAB), Marion Ravelojaona (1/6) et Marine Sorg (1/6), qui a vu la victoire de la première nommée sur le score de 6/1 6/3. Chez les garçons, au terme d'un match très serré, le licencié du club, Pierre-Guillaume Cassé (5/6), a remporté le tournoi au dépend du sociétaire de la Quérillière, Adrien Blanc (3/6), au bout du suspense : 6/4 6/7 6/4.

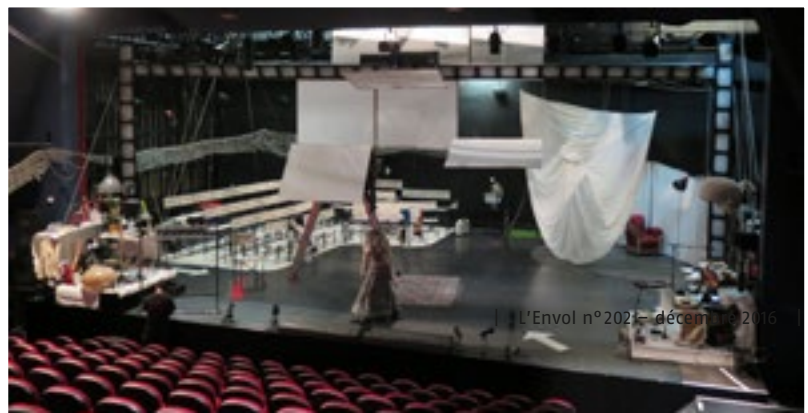
Les écoles au théâtre

Le mois de novembre a été marqué par le retour des établissements scolaires au Théâtre du Parc : les 9 et 10, plus de 450 enfants de maternelle ont ainsi pu découvrir le spectacle Couac, avant que les grands de CM1 et CM2 ne prennent le relais avec Les Misérables à la fin du mois.

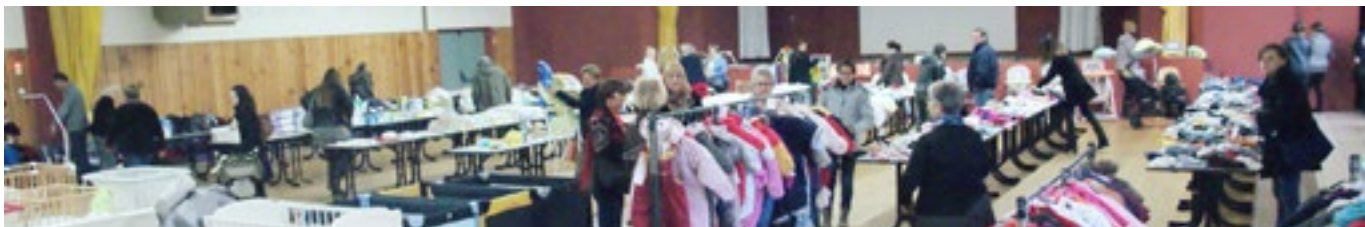


R.A.G.E.

L'accueil de la compagnie Les Anges au Plafond début novembre a été un sacré challenge pour l'équipe du Théâtre du Parc : pas moins de dix techniciens ont été mobilisés par le montage de la scénographie, qui intégrait des spectateurs sur la scène et des moments du spectacle dans la salle. La représentation du vendredi s'est poursuivie par le premier après-spectacle gourmand de la saison et celle du samedi, par une rencontre entre Brice Berthoud et des collégiens.



BOURSE DE PUÉRICULTURE ET DE JOUETS Au cours du mois de novembre, l'association familiale a proposé deux rendez-vous toujours très attendus chaque année : la traditionnelle bourse de puériculture avec un large choix d'équipements pour bébés et enfants de tout âge et une bourse aux jouets, toujours très appréciée à l'approche des fêtes de Noël.



CROSS DU COLLÈGE

Toute l'équipe enseignante d'Éducation physique et sportive (EPS) du collège Jacques Prévert était à pied d'œuvre, ce jeudi 10 novembre dans le parc des loisirs des bords de Loire, pour encadrer les différentes courses qui se sont succédés au cours de l'après-midi. Près de 1000 élèves se sont élancés sur des parcours variant de 1800 à 2500 mètres. Dans chaque catégorie d'âge, à l'issue de chaque arrivée, les meilleures filles et garçons ont obtenu leur billet pour le cross départemental.



Salon du mariage

Comme pour son édition 2015, l'association Cérémonial a, cette année encore, organisé son salon du Mariage, durant trois jours aux salles Andrena ; l'occasion pour les futurs jeunes mariés de trouver, en un même lieu, tous les prestataires nécessaires au bon déroulement «du plus beau jour de leur vie».

Cérémonie du 11 novembre

Moment de recueillement autour de la stèle de la paix lors de la cérémonie commémorative du 11 novembre marquant la fin de la première guerre mondiale. Le Maire Jean-Claude Schalk a délivré un message émanant du secrétaire d'État en charge des Anciens combattants et de la mémoire, puis le président Jean-Louis Boniteau a lu un message de l'Union française des associations de combattants et de victimes de guerre.

830 ans à fêter !

Mardi 15 novembre, dans la salle Martouret, 80 adhérents du club UNRPA ont fêté les anniversaires de 11 adhérents : 6 d'entre eux ont eu 80 ans cette année et les 5 autres 70 ans. Une fête conviviale avec un spectacle de magie et chansons, avec gâteaux et boissons à volonté.



CASA À L'HEURE DU BEAUJOLAIS NOUVEAU !

Le troisième jeudi de novembre, le service restauration de Casa a proposé un repas à thème autour du Beaujolais nouveau qui a attiré de nombreux convives puisque le service a affiché complet ce jour-là !



Échange culturel et professionnel avec des jeunes Roumains

À l'initiative des professeurs Antoine Cara et Martine Lachand-Bianchin et grâce à l'association Échange Roumanie présidée par Pierre Dosso, des élèves du lycée professionnel Pierre Desgranges ont reçu à Andrézieux-Bouthéon leurs correspondants roumains, après avoir séjourné à Targu-Neamt au printemps dernier. Au programme, des séquences en atelier froid et climatisation, des visites culturelles et survol en avion de la région avec les Ailes Foréziennes.



Réception en mairie par Gérard Brot, conseiller municipal délégué.

Premières compétitions officielles au nouveau pétanquodrome

Au cours de ce mois de novembre, les premières compétitions officielles ont été organisées par la Pétanque de l'Envol dans le nouvel équipement mis à disposition par la municipalité. Plusieurs concours se sont succédé, tous affichant complets. Après le «64 triplettes vétérans» et le «64 triplettes senior», s'est déroulée la 7^{ème} étape du Grand prix triplettes mixtes 42 (GPM42). Les 64 triplettes étaient composées d'un capitaine féminin et de deux partenaires masculins ou féminins. En jeu, la qualification pour la phase finale du 18 décembre.



Loto à l'Éhpad

Samedi 19 novembre, une après-midi «loto» a été organisée à la maison de retraite, par l'association CROQ' LA VIE, en collaboration avec l'ensemble du personnel de l'Éhpad. Les familles des résidents, conviées pour l'occasion, ont pris part à cet évènement festif où les lots, offerts par des commerçants de la commune ont fait nombre d'heureux !



Rempoissonnements sur les étangs municipaux

Au total, près de 2 tonnes 500 de poissons (brochets, carpes, gardons, black bass et tanches) ont été lâchés par le Gardon forézien dans les étangs d'Andrézieux-Bouthéon et dans la Loire.



Coupe du monde de touch rugby



Organisée par le Rugby club (RCAB), cette manifestation était ouverte aux licenciés et aux non licenciés, aux entreprises et associations, avec la particularité de réunir des équipes obligatoirement mixtes. Le principe du jeu était simple : deux équipes de cinq joueurs qui ont 4 tentatives pour inscrire un essai. L'équipe défendant ne peut stopper celle qui attaque qu'avec un joueur qui effectue un toucher à deux mains sur le porteur du ballon. À noter qu'au moins une fille de chaque équipe doit se trouver en permanence sur le terrain.

Pour le Président Eric Trouillet, «le but était de faire connaître le Rugby Touch, un jeu qui se pratique par équipe de cinq amateurs, sans placage et sans violence. Ce tournoi se veut convivial. Nous souhaiterions qu'il devienne pérenne».



Audition au conservatoire

Les élèves du conservatoire ont proposé une audition autour des musiques du monde, l'occasion pour le public de s'évader.





SUCCÈS DU FORUM L'ENVOI POUR L'EMPLOI

Pour sa première édition, le Forum « L'envol pour l'Emploi » a rencontré un vif succès. De nombreux demandeurs d'emploi ont franchi les portes de l'Envol stadium et sont venus à la rencontre des recruteurs locaux. Au cours de la matinée, une vingtaine d'employeurs ont reçu les candidats individuellement, avec un total de quarante postes à pourvoir. Cette matinée a été le fruit d'une étroite collaboration entre Pôle emploi et le club de football de l'ASF, une initiative qui pourrait être reconduite suite à la réussite de l'opération.



Banquet des classes en 6

De nombreux conscrits ont répondu à l'invitation de la Farandole de l'envol, avec plusieurs classes représentées : de 30 à 90 ans. Après un *close up* auprès de chaque table, l'orchestre Les Compères a pris le relais permettant aux 154 convives de passer une excellente journée dans la bonne humeur et la convivialité.



Soirée brésilienne

Le succès a une nouvelle fois été au rendez-vous pour l'association Andrézieux-Bouthéon Animation qui a proposé cette année une soirée brésilienne. Le menu, composé d'une salade de la baie de Rio, Feijoada et d'un dessert aux fruits du carnaval brésilien, a conquis les 300 convives. La température dans la salle est montée d'un cran à l'arrivée des danseuses et des musiciens du groupe Batida. Au



programme, initiation aux pas de danse et découverte de la richesse de la musique brésilienne pour une soirée « caliente ».



Liberté, Égalité, Fraternité... Laïcité

Dans un contexte national fréquemment passionné, les textes fondateurs de notre société sont souvent méconnus. Plusieurs partenaires ont fait part de leur souhait d'être informés et outillés pour mieux comprendre les enjeux et les règles juridiques qui organisent la laïcité afin de mieux l'appréhender au quotidien. Le service Politique de la Ville, en partenariat avec la Ligue de l'enseignement, a organisé vendredi 25 novembre une journée financée par l'État.



Le conférencier Michel Miaille – professeur émérite de droit et de sciences politiques – a présenté très concrètement à une quarantaine d'acteurs de terrain des bases historiques et juridiques de la laïcité en France avec l'étude de cas pratiques. La journée s'est prolongée avec un ciné-débat ouvert au grand public autour du film *Vous avez dit laïcité?* de Negar Zoka. Environ 80 personnes étaient présentes et ont échangé avec Michel Miaille, à l'issue de la projection, pour mieux comprendre ce que recouvre la notion de laïcité et se questionner sur les bases de la vie en société.

Intervention de la Société de chasse

Sur demande de la commune, les chasseurs sont intervenus pour enrayer la prolifération des pigeons. Ils ont procédé à des tirs au niveau de la station d'épuration et du château, atteignant une quarantaine d'individus.

Chaque année, les chasseurs prennent en effet part à la lutte contre les espèces nuisibles notamment en installant des pièges. Avec une autorisation de la Direction départementale du territoire, de la commune et du propriétaire du terrain, un piégeur agréé implante un piège où figure son numéro d'agrément. Ce dispositif est contrôlé par l'Office national de la chasse

et de la faune sauvage. Ainsi, en 2 ans et demi, 130 ragondins, 7 rats musqués, 14 renards, 25 fouines, 110 corbeaux et pies, 64 étourneaux, 132 cormorans, 1 tortue de Floride et environ 500 pigeons ont été abattus afin d'éviter les nuisances et la prolifération de maladies. Et deux blaireaux, une loutre et un castor ont été piégés et relâchés. Ces pièges sont installés sur les



Chambons, autour des étangs ou chez des particuliers, sur demande des agriculteurs ou des riverains. Aussi, il est demandé aux promeneurs de ne pas dégrader ces pièges qui sont mis en place dans un souci de régulation des populations nuisibles.



Lundi 12 décembre

L'hygiène de vie et soins des pieds

Réseau Dédicas, inscription gratuite obligatoire au 04 77 57 13 39

> Carrefour des habitants

Mercredi 14 décembre à 14 h 30

Cabaret Casa - COMPLET

Tenue « Cabaret » conseillée

> Salles de l'Andrena

Jusqu'au 24 décembre

Exposition

Hergé, Tintin et Cie

> Bibliothèque pour Tous



HERGÉ



Mardi 13 et mercredi 14 décembre à 20 h

Alexis HK

| Georges & moi
Chanson française

À partir de 12 ans

Artiste parmi les plus talentueux de sa génération, Alexis HK revisite le répertoire de Brassens en imaginant un dialogue avec le poète irrévérencieux qui a bercé sa jeunesse.

> Théâtre du Parc



Mardi 13 décembre à 14 h 30

Université pour tous : Cycle histoire archéologie

Mais où sont passés les Indo-Européens ?



M. Demoule, professeur de protohistoire européenne à l'université de Paris I Panthéon-Sorbonne, et membre de l'Institut universitaire de France.

Les ressemblances entre les langues appelées « indo-européennes » ont été, dès la fin du XVIII^{ème} siècle et jusqu'à nos jours, expliquées par l'existence postulée d'un peuple originel (*urvolk* en allemand) qui aurait parlé une langue originelle homogène (*ursprache*) dans sa patrie originelle (*urheimat*), trois entités à retrouver ou à reconstituer. Ces recherches ont connu des détournements idéologiques, comme sous le nazisme. Mais dans tous les cas, on ne peut considérer qu'elles auraient abouti aujourd'hui à un consensus scientifique. Il n'y a pas de consensus chez les linguistes pour savoir si, au-delà des systèmes de correspondances

phonologiques et morphologiques, il y aurait possibilité d'aboutir à la reconstitution d'une langue unique selon un modèle en arbre généalogique, ou bien si des modèles plus complexes seraient concevables – même si l'étude de ces langues a préparé l'avènement de la linguistique moderne. Si la mythologie comparée, illustrée par les travaux de Georges Dumézil, met aussi en évidence des ressemblances indéniables à travers l'Eurasie, l'arbre généalogique n'est pas, là encore, le seul modèle possible pour en rendre compte. La génétique, après les errements et les impasses de la craniométrie, apporte des résultats certes de plus en plus fiables et intéressants, mais avec des risques de raisonnements circulaires, amplifiés par les effets du système médiatique anglo-saxon. Enfin l'archéologie hésite toujours entre au moins trois grandes explications géographiques contradictoires (la Baltique, les steppes de la Mer Noire, ou encore la Turquie), sans qu'on puisse de toute façon reconstituer avec certitude les routes supposées qui, depuis tel foyer originel, auraient conduit les peuples locuteurs de langues indo-européennes dans leurs différents emplacements historiquement connus. C'est pourquoi on est en droit d'interroger le modèle canonique sous-jacent en tant que mythe d'origine alternatif à celui de la Bible, tout en recherchant des modèles explicatifs plus riches et plus complexes.

> Château de Bouthéon



SORTIES MONTAGNE

Samedi 17 décembre à 4 h 40
Les Arcs accès Bourg-Saint-Maurice

Mardi 27 décembre à 4 h 40
La Plagne

Samedi 7 janvier à 5 h
Les Menuires
accès Saint-Martin

Samedi 14 et dimanche 15 janvier
Saint-François
Longchamp - Valmorel

Natur'sport : 04 77 25 24 85
ou 06 88 90 11 99

www.natur-sport.com

> Départ d'Andrézieux



Jeudi 15 décembre

64 triplettes vétérans

Pétanque de l'Envol

> Pétanquodrome

Rue Roland Garros

Samedi 17 décembre à 17 h

Football CFA

ASF vs Mulhouse

> L'Envol stadium

Samedi 17 décembre à 20 h 30

Concert

L'orchestre Massenet de Saint-Étienne sous la baguette d'Eric Varion en concert avec l'Ensemble vocale d'Andrézieux-Bouthéon dirigé par Jean Monchein pour une ballade musicale. Tarif sur place : 12 €

www.orchestre-massenet.fr ou www.evab.fr

> Théâtre du Parc



Samedi 17 décembre à 11 h et 14 h

La fête du court métrage

Projection de courts métrages

Tout public, programmes jeunesse à 11 h,
programme ados et adultes à 14 h.



Mercredi 21 et jeudi 22 décembre de 13 h à 18 h Le Château du Père Noël



Dans le château : visite animée
Sur réservation
Tarif : 5,60 € / Gratuit -3 ans

Avant d'entamer sa tournée tant espérée, le père Noël s'installera pour deux jours au Château de Bouthéon. Il vous propose de le rejoindre pour un moment magique !

Dans le château, animation-spectacle avec la troupe L'Œil en coulisse, basée sur une libre interprétation du conte d'Alphonse Daudet, les Trois messes basses, avec le Père Noël en conclusion !

Avec la participation d'Eve Y Danse de Saint-Étienne et des choristes de l'Ensemble vocal d'Andrézieux-Bouthéon. Inscription fortement recommandée.

Dans le parc (ouvert à tous à partir de 13h)* :

- Marché de Noël (produits locaux et artisanaux),
- Mini-ferme avec le Club avicole

- Gier-Jarez-Forez,
- Présence du père Noël,
- Atelier décorations de Noël avec les Amis du vieux Bouthéon,
- Contes (14h, 15h, 16h et 17h, inscription sur place) avec L'Œil en coulisse,
- Taverne du père Noël avec Andrézieux-Bouthéon animation (ABA),
- Balade aux flambeaux en compagnie du père Noël (le 22 déc. uniquement, à 18h),
- Balades en calèche.

*Animations gratuites sauf balades en calèche (2 € à partir de 7 ans).

Attention : pas de visite libre du château les 21 et 22 décembre en raison de l'animation Le Château du Père Noël.

> **Château de Bouthéon**

Dimanche 18 décembre
15 h : Chasse au trésor dans le château
16 h 30 : Balade contée
> **Château de Bouthéon**

Lundi 19 décembre
Visite du marché de Noël de Lyon
Sur inscription
> **Rendez-vous à Casa**

Jeudi 22 décembre
Origami (activité intergénérationnelle)
Fabrication d'un petit Mario Bros
> **Casa**



Vendredi 23 décembre à partir de 18 h 30
Réveillon solidaire
Une soirée aux couleurs de l'Amérique avec un spectacle surprise. Soirée réservée aux adultes. Inscriptions au Nelumbo www.lenelumbo.fr
04 77 36 66 80
> **Salle des Bullieux**



Lundi 16 janvier
Quels traitements pour quels diabètes ?
Réseau Dédiac
Inscription gratuite obligatoire au 04 77 57 13 39
> **Carrefour des habitants**

Samedi 14 janvier
« Les Apartés » Autour des spectacles du Théâtre du Parc
Rencontre avec l'agence de Voyages Imaginaires pour le spectacle Le conte d'hiver de W. Shakespeare
L'entrée des animations proposées par la médiathèque est gratuite, sur réservation dans la limite des places disponibles.
> **Le Kiosque, médiathèque**

CHÂTEAU DE BOUTHÉON

À noter : Le Château de Bouthéon et son parc seront fermés les 24, 25, 30 décembre ainsi que le 1^{er} janvier.

L'Engie Open Andrézieux-Bouthéon 42 en approche

À quelques semaines de cette nouvelle édition du tournoi international de tennis féminin, qui aura lieu du 23 au 29 janvier 2017 au Palais des Sports, l'organisateur Media sport promotion (MSP) a interviewé le nouveau parrain, Mickaël Llodra, ancien joueur professionnel sur le circuit ATP.



MSP : Mica, parrain de l'édition 2017 de l'Engie Open Andrézieux-Bouthéon 42, belle surprise qu'un homme soit parrain d'un tournoi international de tennis féminin! Comment avez-vous été convaincu?
Mickaël Llodra : Mes 15 années de carrière m'ont procuré de tels bonheurs que ma passion pour le tennis reste intacte. J'ai toujours suivi de près

l'évolution du tennis féminin, et ai été surpris et honoré de cette demande que je ne pouvais refuser car c'est une première!

Vous connaissez bien la Loire et particulièrement Andrézieux-Bouthéon pour y avoir joué. Quels souvenirs gardez-vous de vos venues?

Excellents ! J'ai beaucoup d'amis sur la région et ai l'impression de jouer « à domicile ». Je me souviens de mon match contre Gaël Monfils qui était venu en « wild card », ce qui prouve que le tennis à Andrézieux-Bouthéon regorge de pépites !

De quelle façon allez-vous mettre cet Open en valeur ?

ML : Etre au plus près des visiteurs, des joueuses et des partenaires de façon simple et décontractée, je me ferai un plaisir de venir « taper » des balles avec le jeune public, apporter mon expérience pour valoriser ce tournoi qui ne cesse de croître grâce à l'organisation de l'agence Média Sport Promotion. L'accueil réservé aux joueuses est de notoriété

internationale, je vais donner le maximum pour contribuer à cette belle fête du tennis !

Quelle vie y-a-t-il après une carrière de haut niveau comme la vôtre?

Étant passionné de vin, j'ai une activité de Négocio ainsi qu'un bar à vins à Dijon. Je suis aussi consultant sur France TV (Roland Garros, Jeux Olympiques) et je participe à quelques matchs de gala sur l'année. Je peux ainsi profiter pleinement de mes 2 passions, ce qui me prend beaucoup de temps !



Le 1^{er} janvier 2013, Andrézieux-Bouthéon adhère à Saint-Étienne Métropole (SEM).

Nous avons toujours soutenu que notre Ville faisait partie intégrante du bassin stéphanois au même titre que nos voisins limitrophes qui nous rejoindront un jour pour réunir ce bassin de vie homogène de 60 000 habitants capable de tirer SEM vers le haut.

Quel bilan dresser de ces quatre premières années ?

Les bénéficiaires devraient être une vision globale permettant un aménagement du territoire plus cohérent, la compétence de techniciens qu'une seule commune ne peut pas s'offrir, une rationalisation des moyens... À ce jour, rien n'indique une mise en œuvre de ces desseins.

Sur le plan fiscal nos entreprises ont été pénalisées avec la taxe transport (2,2 millions d'€/an) sans contrepartie. Pour les habitants, les répercussions suivront avec l'harmonisation communautaire à la hausse du prix de l'eau, des taxes d'assainissement et des ordures ménagères.

Sur les services rendus à la population, le bilan est contrasté. Nous sommes désormais desservis par la Stas, avec une ligne 38 efficace mais une ligne 37 à revoir totalement. Pour la fibre optique, tout est à faire et semble-t-il sans l'aide financière de SEM. Nous verrons lors du prochain débat sur les orientations budgétaires quelles sont les intentions de la majorité sur ce point.

Nous sommes les parents pauvres pour les subventions : aide réduite pour le complexe foot, absence d'aide communautaire pour nos clubs de haut niveau (foot, basket), sans doute unique à ce niveau de pratique.

Notre Maire affirme défendre sa commune avec son poste de vice-président de SEM et ses présidences du Siprofos (assainissement), du Syndicat des trois ponts (eau) et du Sipab (économie)... Est-ce bien le cas ?

L'équipe Changeons de Cap :
J.M. Pangaud, M. Laroche,
F. Durand, M. Fessy, J. Rasclard.

Cher(e)s Andrézien(ne)s-Bouthéonnais(es) !

Trois sujets dans cet édito :

1. Les commissions réunies courant novembre concernant les subventions sont des instances où il fait bon travailler, où les échanges sont riches et profitables pour la commune, où la qualité des interventions sont réelles ; Concernant plus spécifiquement l'action du domaine « politique de la ville », nous continuons à penser que l'action engagée est d'intérêt général et nous souhaitons que celle-ci soit plus mise en avant au cours de la mandature, les enjeux sont importants et touchent de nombreux habitants et de plus en plus.

2. Les impôts locaux ont débarqué dans nos boîtes aux lettres ; malheureusement l'impôt prélevé par Saint-Étienne Métropole ne vient pas en déduction de celle de la commune : c'est dommage, comme le dit si bien notre ancien député Jean-François Chossy (www.tl7.fr/7-mn-chrono-jean-francois-chossy-ancien-depute-de-la-loire-6321.html), et les élus d'Andrézieux-Bouthéon devraient attentivement l'écouter.

3. Le projet de la future maison d'arrêt à Saint-Bonnet-les-Oules suscite beaucoup d'émotions d'autant qu'elle va s'installer sur le site du Sipab (qui a pour objectif d'accueillir des grandes entreprises) et dont le président n'est autre que notre maire ; nous souhaiterions que nos élus locaux impactés par cette décision (Veauche, Andrézieux-Bouthéon, La Talaudière, Saint-Galmier, Saint-Étienne Métropole, le député, le sénateur, le département...) se concertent pour qu'ensemble ils prennent une décision commune en faisant fi de leurs mauvaises relations. « *Seul on va plus vite. Ensemble on va plus loin* ».

Continuez à nous écrire :

ceyte.marret@gmail.com

et à nous suivre :

ceyteetmarret.wordpress.com

Ludovic Ceyte
et Pierre-Julien Marret

Andréziens-bouthéonnais,

L'élection de Donald Trump aux États Unis d'Amérique fait ressurgir les cris au secours de nos politiciens, traitant le peuple de populiste tout en faisant fi de leurs réelles préoccupations. Qu'ils soient du centre, de droite ou de gauche, nos élus de Matignon n'ont jusqu'à présent jamais répondu aux attentes de la population, et chacun essaie de récupérer à son compte cette vague de colère et de volonté de changement.

Il ne faut pas se leurrer, une fois au pouvoir ils sont élitistes, clientélistes. Ils sont plus que jamais aux ordres de l'Europe et à fond pour la mondialisation.

Notre colère, ils s'en accommodent et le changement n'est pas pour maintenant...

Comme si ça ne suffisait pas, ils restreignent de plus en plus nos libertés.

Pour exemple : le méga fichier sur le point de naître qui doit réunir dans une seule et même base informatique les données d'identité (nom, couleur des yeux, domicile, photo, empreintes digitales...) de près de 60 millions de Français. Ou aussi autre exemple, l'avocat qui sera présent pour toute opération policière aux fins de protéger les « présumés innocents », avec notamment sa présence aux cotés de la victime lors de la présentation de suspects ! au risque d'influencer cette dernière dans sa déclaration... On marche sur la tête !

Au lieu de nous surveiller, ils feraient mieux de s'occuper du chômage, de l'Éducation nationale (le niveau d'orthographe ayant encore plongé), de nos hôpitaux, du problème de logement, etc... Ils devraient mieux accompagner les victimes et s'attaquer aux délinquants en les condamnant plus sévèrement mais surtout en faisant exécuter les peines prononcées.

Chers habitants, je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Contact : mjacob@gmx.fr

Marcel Jacob
Conseiller municipal

« Quand c'est gratuit, qui paye ? »

Une émission de télévision posait cette question il y a quelques semaines. Effectivement, en plus des services publics relevant de la commune comme l'État civil, la Police municipale, l'entretien de l'espace public et des écoles, nous avons choisi la gratuité pour : les Temps d'activités diversifiées (TAD), le prêt des livres à la médiathèque (-18 ans), le prêt des salles et des équipements sportifs pour les associations...

De plus, nous menons une politique de tarifs bas dans de nombreux domaines : restaurant scolaire, conservatoire, abonnements au théâtre, tarif préférentiel pour l'entrée au château et gratuité du parc, etc.

Des services aussi pour la population, du plus petit aux aînés : transports scolaires et pour les associations avec les deux cars de la commune, transport des anciens pour le marché ou pour le Creuset actif de solidarité inter-âge (Casa) grâce au véhicule du Centre communal d'action sociale (CCAS)... On peut aussi ajouter les aides directes aux familles par la participation au financement des classes transplantées, l'aide à la pratique d'activités sportives et culturelles avec les Chèques d'activités jeunes (17 000 € par an). Toutes ces actions ont un coût que nous assumons malgré un taux d'imposition parmi les plus faibles du département.

Notre opposition municipale, que la démagogie ne dérange pas, souhaite moins de personnels mais plus de services, encore plus de gratuité et dans le même temps moins d'impôts ! Ils croient peut-être au Père Noël dont, il est vrai, c'est la période !

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Liste majoritaire

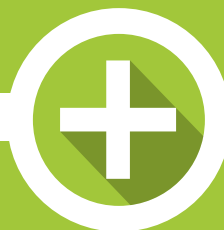


ÉCOUTE CITOYENNE

04 77 55 99 10

Le service Écoute citoyenne est à votre disposition pour signaler un dysfonctionnement, une anomalie dans l'espace public : éclairage public défaillant, murs publics taggés, mobilier urbain endommagé, végétation envahissante, voirie communale détériorée, etc.

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
ecoutecitoyenne@andrzeieux-boutheon.com



La ville au bout du fil

Hôtel de ville. 04 77 55 03 42
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et
de 13 h 30 à 17 h. Le samedi matin de 9 h à
11 h 30, permanence État civil uniquement
(sauf juillet et août).

Service communication
04 77 55 52 51
communication@andrzeieux-boutheon.com

Police municipale
04 77 55 52 52

Politique de la ville
04 77 55 70 93



Théâtre du parc
04 77 36 26 00
www.theatreduparc.com



Le Kiosque, pôle culturel
Conservatoire . . . 04 77 55 18 14
Médiathèque . . . 04 77 55 56 30



Château de Bouthéon
04 77 55 78 00
www.chateau-boutheon.com



Atelier des Arts (L')
04 77 55 78 08



**Espace famille
info (Efi).** . . . 04 77 55 70 99



**Creuset actif
de solidarité inter-âge
(Casa)** 04 77 55 55 45
Espace restauration
04 77 55 55 47



**Centre communal
d'action sociale (CCAS)**
04 77 55 70 89



**Structure information
jeunesse (Sij)**
04 77 55 36 40

**Relais emploi de proximité
(REAB)**
06 89 11 27 03

**Crèche multi-accueil
« L'Île aux dauphins »**
04 77 55 18 01

**Relais d'assistantes maternelles
parents-enfants (Rampe)**
04 77 55 61 71

ÉVÉNEMENTS 2017

- Du 23 au 29 janvier Engie Open Andrézieux-Bouthéon 42 – Palais des sports
- Dimanche 5 février Cochons & Traditions – Complexe d'animation des bords de Loire (Cabl)
Vendredi 17 février Carnaval – Différents lieux
Les 24 et 25 février Salon du vin Kiwani – Cabl
- Samedi 4 mars J'aime la Loire... propre – Bords de Loire
Dimanche 12 mars 17^{ème} Envolée verte – Parc des bords de Loire
Samedi 25 mars Élection Reine de la ville – Théâtre du parc
Les 25 et 26 mars À la découverte du Japon (judo) – Cabl
- Lundi 17 avril Chasse de Pâques – Château de Bouthéon
- Sam. 13 et dim. 14 mai Couleur nature – Château de Bouthéon
Du 18 au 21 mai International de pétanque – Parvis du Cabl
Vendredi 19 mai Fête des voisins – Différents lieux
- Du 1^{er} au 5 juin Semaine du D. D. – Différents lieux
Ven. 2 et sam. 3 juin Rallye du Forez – Cabl
Dimanche 11 juin Eurofoulée – Parc des bords de Loire
Jeudi 15 juin Lancement de saison du Théâtre du parc – Théâtre du parc
Du 16 au 18 juin Spring garden tour – Parc des bords de Loire
Mercredi 21 juin Fête de la musique – Différents lieux
Les 23, 24 et 25 juin Montgolfiades – Aéroclub
Samedi 24 juin Fête du jeu – Hall de la Chapelle
- Début juillet Fête des bords de Loire – Cabl
Jeudi 13 juillet Feu d'artifice – Parvis du Cabl
Du 29 juillet au 3 août Enduro de la carpe – Parc des bords de Loire
- Les 26 et 27 août Tour Loire Pilat Forez – Cabl
- Samedi 2 septembre Forum Assos pour tous – Cabl
Les 16 et 17 septembre Journées du patrimoine – Château de Bouthéon
Du 22 au 24 septembre National d'élevage du berger allemand – Cabl
Du 22 sept. au 10 oct. Foire internationale de Saint-Étienne – Plaine Achille (St-Étienne)
- Du 2 au 8 octobre Semaine bleue – Différents lieux
Les 7 et 8 octobre Fête de la courge – Château de Bouthéon
- Samedi 4 novembre Randonnée des Trois ports – Salle du Tilleul
Samedi 25 novembre Soirée dansante ABA – Salles de l'Andrena
- En décembre Spectacle de Noël – Palais des sports
Château du père Noël – Château de Bouthéon